

GE / L'approche du CAS Projets urbains et pouvoir d'agir

Une formation interdisciplinaire pour faire la ville avec ses habitants



Du Praille-Acacias-Vernets aux Cherpines, d'Annemasse à Bernex, les projets de développement urbain fleurissent sur tout le territoire du Grand Genève. De nouvelles zones d'activité, des commerces, des logements, des bureaux vont surgir de terre avec souvent un point commun : s'implanter au cœur de la ville au lieu de grignoter la zone agricole, densifier au lieu de s'étendre, bâtir la ville en ville. C'est un changement radical, car des habitants se trouvent déjà là où se construit la ville. Ils doivent donc devenir des acteurs à part entière du développement urbain ; ils doivent être entendus.

Genève s'est dotée en 2012 d'une Loi relative à la politique de cohésion sociale en milieu urbain. La porte est donc grande ouverte à la participation des populations en amont des projets, mais il reste un écart important entre les obligations légales et la pratique, faute des compétences nécessaires. C'est cet écart que le **CAS Projets urbains et pouvoir d'agir** - il reste quelques places, inscription jusqu'au 10 février 2017 - se propose de réduire en décloisonnant les différentes pratiques professionnelles, que ce soit dans le domaine du travail social, de l'architecture, de l'urbanisme, de la culture et du design, de l'éducation, de la santé ou de la sécurité.

Si les compétences des architectes et des urbanistes sont essentielles, les enjeux du développement urbain imposent de travailler avec toutes celles et ceux qui interviennent au quotidien dans les quartiers. Le lien avec la population, la médiation, la participation, sont des enjeux pour lesquels le travail social détient des compétences indéniables.

Fruit d'une collaboration inédite entre la HETS Genève et 18 institutions de Suisse occidentale et d'Auvergne-Rhône-Alpes (hautes écoles, collectivités publiques, associations et fondations), résolument interdisciplinaire et transfrontalier, ce CAS vise à apporter des compétences complémentaires à tous les acteurs concernés. Il est composé de trois modules : se lancer dans l'approche par projet, établir un diagnostic urbain partagé et oser des pistes d'interventions innovantes. Il s'appuie sur deux cas pratiques, dans le périmètre du Grand Genève : ZAC Etoile Annemasse et le quartier Gordon-Bennett à Vernier.

A Annemasse, les participants au CAS auront l'opportunité inédite de contribuer aux réflexions liées au développement urbain durable du futur quartier entourant la gare du CEVA, en proposant des pistes d'intervention innovantes en partenariat avec les populations. Des questions essentielles devront être résolues : quelles affectations précises, quels types de commerce ou d'équipements publics, où faire passer les pistes cyclables ? A Gordon-Bennett, il s'agit de mener une réflexion et des actions sur un quartier existant autour de trois enjeux forts : son identité, la cohabitation en son sein, l'aménagement de ses espaces communs. Car la mixité sociale ne se décrète pas, il faut mettre en place les conditions d'une véritable dynamique de quartier.

Source : HETS Genève

Information sur ce nouveau CAS Projets urbains et pouvoir d'agir sous la responsabilité de Charles Beer [en ligne](#)